

École Maternelle Les Hauts de Saint Nicolas Rue Pasteur 95130 Le Plessis-Bouchard	Date : Mardi 17 mars 2026
---	---------------------------

<p><u>Participants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La Directrice : Nawale Mir <input type="checkbox"/> Les enseignants : Mmes Derveaux, Jacquiau, Calugar, M. Rablat <input type="checkbox"/> Atsem : Mme Evrard <input type="checkbox"/> Les représentants des parents d'élèves de l'AIPE : Mmes Medjkane, Silva, Da Cunha, Ratouit <input type="checkbox"/> Le responsable du pôle éducation : M. Wyntein <p><u>Excusé(es) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'IEN : Mme Dulimon <input type="checkbox"/> Le maire : M. Lambert-Motte <input type="checkbox"/> La conseillère municipale déléguée des affaires scolaires et périscolaires : Mme Nespoulous
--

<p><u>Ordre du jour :</u></p> <p>I. Carte scolaire et campagne des nouvelles inscriptions 2026-2027</p> <p>II. Fonctionnement de l'école</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Carnets de réussites 2. Élèves de GS : bilan PUES et répartition dans les écoles élémentaires – fiches navettes 3. Coopérative scolaire 4. Évaluation d'école à venir <p>III. Sécurité, travaux et matériel</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. PPMS et exercices de sécurité 2. Situation des jeux de la cour 3. Travaux et besoins matériels de l'école <p>IV. Projets et vie de l'école</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Projets pédagogiques 2. Manifestations prévues <p>V. Point des représentants de parents d'élèves (AIPE)</p>
--

I. Carte scolaire et campagne des nouvelles inscriptions 2026-2027

Actuellement, l'école compte 101 élèves répartis comme suit :

- 34 PS
- 39 MS
- 28 GS

28 élèves de GS quitteront la maternelle pour entrer au CP.

Pour la rentrée 2026-2027, sont pour l'instant attendus :

- 34 PS, nés en 2023
- 34 MS, nés en 2022
- 39 GS, nés en 2021

Soit un total prévisionnel de 107 élèves.

La campagne d'inscriptions est en cours et 17 dossiers ont pour l'instant été réceptionnés.

Les familles des nouveaux élèves seront contactées par la directrice afin de faire l'admission. Une visite de l'école aura lieu au cours des mois de mai ou de juin.

Les familles ont été destinataires d'un courrier regroupant l'ensemble des modalités d'inscription transmis par le pôle éducation.

II. Fonctionnement de l'école

1. Carnet de réussites

Les carnets de réussites permettent de suivre les progrès des élèves tout au long de leur scolarité en maternelle. Ils sont régulièrement complétés par les enseignants et partagés avec les familles afin de valoriser les acquisitions des élèves.

L'équipe pédagogique utilise le carnet de réussites en ligne via la plateforme Edumoov. Chaque famille dispose d'un accès personnel sécurisé. Pour les élèves de petite section, un bilan est établi une fois dans l'année.

Les réussites des élèves sont présentées sous les mentions « réussit souvent » ou « commence à réussir ».

Les enseignants échangent régulièrement avec les familles lorsque des difficultés sont repérées et mettent en place des activités adaptées afin d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages. Ces ajustements pédagogiques prennent la forme de différenciation en classe ou d'activités pédagogiques complémentaires. Les parents qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur le travail de leur enfant sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignant.

2. Élèves de GS : bilan PUES (Pour Une Entrée Sécurisée en CP) et répartition dans les écoles élémentaires

Cette année, les évaluations ont été réalisées au mois de novembre/décembre. L'équipe pédagogique estime que cette période est relativement précoce dans l'année scolaire.

L'item concernant l'écriture est celui qui a présenté le plus de difficultés, notamment en raison du fait que le mot demandé devait être écrit en écriture cursive. Dans l'ensemble, les résultats restent toutefois satisfaisants.

La date précise de communication aux familles de la future école élémentaire de leur enfant n'est pas encore connue. Habituellement, cette information est transmise aux parents au début du mois de mai.

La répartition des élèves résulte de plusieurs temps de concertation et repose sur différents critères, notamment le bien-être des enfants, la constitution de classes équilibrées et la prise en compte des fratries.

Plusieurs étapes sont prévues :

- une première concertation entre les enseignantes de GS de l'école Les Hauts de Saint Nicolas afin d'établir une première répartition des élèves, en tenant compte notamment des niveaux scolaires, de l'âge, du sexe, du comportement et des affinités entre élèves ;
- une concertation avec les enseignantes de GS de l'école maternelle Anne Frank ;

- une liaison GS/CP réunissant les enseignants de GS des écoles maternelles Les Hauts de Saint Nicolas et Anne Frank ainsi que les enseignants de CP des écoles élémentaires Frédéric Gaillardet et Saint-Exupéry. Pour le moment, deux classes de CP sont prévues à Gaillardet pour la rentrée prochaine.

Enfin, les directeurs des écoles élémentaires transmettront aux écoles maternelles les convocations pour l'inscription des élèves en CP. Celles-ci seront remises aux familles au mois de mai par le biais des cahiers de liaison.

Les fiches navettes, qui officialisent le passage des élèves dans la classe supérieure, seront distribuées courant avril ou mai.

3. Coopérative scolaire

La coopérative scolaire permet de financer différentes activités pédagogiques et projets de classe. Les comptes seront présentés en fin d'année scolaire.

Le montant de la coopérative en mars 2026 est de : 1810,44 €.

Le premier appel aux dons des parents a été de 1775 €. Le deuxième appel aura lieu avant les vacances de Pâques.

La commande des photos individuelles de décembre a permis à l'école de gagner : 871,09 €.

Chaque classe utilise sa coopérative pour acheter des jeux, des albums, du matériel (activités manuelles) pour les projets qui complète la dotation de la Municipalité pour acheter les fournitures scolaires.

Quelques dépenses ont été faites pour l'école notamment :

- Du matériel pédagogique pour les classes,
- Du matériel de motricité,
- Les spectacles ou sorties en direction des enfants en complément de la participation des familles.

4. Évaluation d'école à venir

Une évaluation d'école est prévue prochainement pour les deux écoles maternelles du groupe scolaire. Elle se déroulera en deux temps.

Dans un premier temps, le vendredi 20 mars, des entretiens seront conduits avec différents partenaires de la communauté éducative : la municipalité, les représentants des parents d'élèves, les ATSEM ainsi que les AESH des deux écoles.

Dans un second temps, les évaluateurs seront présents dans l'école Les Hauts de Saint-Nicolas le vendredi 3 avril afin de rencontrer l'équipe pédagogique et d'observer le fonctionnement de l'école.

Cette démarche vise à analyser le fonctionnement et à nourrir la réflexion collective en vue de l'évolution du projet d'école.

III. Sécurité, travaux et matériel

1. PPMS

Un exercice PPMS a également été organisé récemment au sein de l'école. Les consignes ont été respectées et les élèves ont bien réagi. Ces exercices permettent de familiariser les élèves et l'équipe éducative aux procédures à suivre en cas de situation exceptionnelle. Un exercice incendie est prévu est mai.

2. Situation des jeux de la cour

L'équipe de l'école informe le conseil que le toboggan présent dans la cour a été condamné par mesure de sécurité suite au signalement de son état.

Par ailleurs, à la suite du passage des services de contrôle pendant les vacances de février, un second jeu de la cour a également été condamné en raison d'un problème au niveau de son socle.

La sécurité des élèves demeurant bien entendu prioritaire, ces décisions ont été prises à titre préventif.

Dans l'attente d'une solution concernant ces équipements, l'organisation des temps de récréation s'adapte aux équipements encore disponibles dans la cour.

L'équipe de l'école rappelle que, dans l'attente d'une solution pérenne, une vigilance particulière est maintenue quant à l'utilisation des équipements restants afin de garantir la sécurité des élèves.

3. Travaux et besoins matériels de l'école

La direction de l'école indique avoir sollicité la municipalité afin de pouvoir répondre aux interrogations des familles concernant le remplacement du toboggan.

Le pôle éducation indique que le remplacement complet du jeu ainsi que du sol souple a été inscrit au budget d'investissement 2026. Le budget devant être voté mi-avril 2026, et sous réserve de cette validation, un délai de livraison et d'installation estimé entre 8 et 10 semaines est à prévoir. Dans ces conditions, une intervention pourrait raisonnablement avoir lieu au cours de l'été pour une remise en service à la rentrée de septembre.

L'équipe de l'école souligne qu'à ce jour, pour une école maternelle de quatre classes, les équipements de jeu utilisables dans la cour sont très limités. Cette situation a un impact sur les conditions de récréation des élèves. Plusieurs familles ont d'ailleurs interrogé l'école à ce sujet.

La municipalité est interrogée sur les perspectives concernant les équipements de la cour, notamment au regard du second jeu récemment condamné, afin de pouvoir transmettre une information claire aux familles. Un devis réparation est en cours pour le deuxième jeu, mais à quelques centaines d'euros près c'est le même prix que l'achat d'un neuf. Un toboggan coûte 22600€.

À la reprise des classes après les vacances, la présence de chenilles processionnaires a été constatée dans la cour de récréation de l'école. Pendant les vacances, les pins de la cour avaient été équipés de dispositifs de cerclage visant à limiter la prolifération des chenilles.

Dès le signalement effectué par l'école, les services municipaux sont intervenus rapidement afin de procéder aux actions nécessaires. Il a été décidé la mise en place d'un passage régulier des agents du CTM, à raison de deux interventions quotidiennes pendant plusieurs semaines. L'équipe remercie la municipalité pour la réactivité des services.

L'équipe enseignante indique toutefois qu'elle n'avait pas été informée en amont de la présence de ce risque. Cette situation a nécessité, dès la rentrée, une réorganisation rapide de l'utilisation de la cour et des temps de récréation afin de garantir la sécurité des élèves. L'équipe souligne qu'une information préalable aurait permis d'anticiper plus sereinement ces adaptations.

Travaux et équipements :

- Le remplacement de la fenêtre de la tisanerie est prévu.
- Un plan canicule est actuellement en réflexion, en concertation entre la municipalité et les écoles. Dans ce cadre, l'installation de ventilateurs de plafond est envisagée dans les classes, sous réserve de faisabilité technique ainsi que des tuyaux brumisateurs qui seront être installés dans les cours d'école.

- Des travaux de peinture sont prévus dans une salle de classe ainsi que dans la cuisine.
- Le remplacement de l'éclairage par des dispositifs LED se poursuit, dans la continuité des travaux engagés l'année précédente. Les prochaines interventions concerneront notamment la cantine et la salle d'activités.
- L'équipe enseignante souligne l'importance de conserver un système de variateur de lumière dans le dortoir, afin de permettre un réveil progressif et adapté des élèves. Cette demande est maintenue dans le cadre des futurs aménagements.

IV. Projets et vie de l'école

1. Projets pédagogiques

Plusieurs projets sont prévus ou en cours au sein de l'école :

- cycle natation pour les élèves de Grande Section du 16 au 29 juin (massé).
- Course solidaire le jeudi 21 mai pour les 2 classes de MSGS
- sortie de fin d'année : Aventureland le jeudi 7 mai.

2. Manifestations prévues

Un spectacle d'école est prévu au gymnase Guillaumie le mardi 09 juin. Les élèves de maternelle y présenteront un spectacle préparé avec les enseignants. L'AIPE sera en charge de l'entrée des familles le jour J afin de sécuriser l'événement et de respecter la jauge prévue.

Une demi-journée récréative est également prévue le vendredi 19 juin après-midi.

Organisée et financée avec l'AIPE sur le temps scolaire. Une demande de matériel sera faite à la mairie.

V. Point des représentants de parents d'élèves (AIPE)

L'AIPE a organisé plusieurs actions au cours de l'année.

Les ventes de gâteaux rencontrent un vrai succès cette année.

Questions des parents d'élèves :

– *Les poubelles extérieures sur le parking seront-elles remplacées ?*

Il est indiqué que les poubelles actuellement en place étaient provisoires. Leur remplacement est prévu dans le cadre du budget dédié au mobilier urbain.

– *Pourquoi les enfants ne mangent-ils pas avec les ATSEM ?*

La municipalité indique qu'une réflexion est en cours sur ce point, en lien avec Mme Mbengani, responsable du périscolaire. Il est envisagé que les ATSEM puissent être présentes à table avec les enfants, selon une organisation prévoyant un adulte pour deux tables. Cette évolution devra également prendre en compte le cadre réglementaire lié aux missions et à la posture professionnelle des agents.

La directrice remercie M. le Maire et Mme Nespoulous pour leur participation aux conseils d'école au cours de leur mandat et pour les échanges menés avec l'école sur les questions relatives à la vie scolaire. À l'occasion de ce dernier conseil d'école de leur mandat municipal, l'équipe leur adresse ses remerciements et leur souhaite une bonne continuation.

Au Plessis-Bouchard, le 17 mars 2026

La présidente du Conseil d'école :
Nawale MIR

La secrétaire de séance :
Emilie Jacquiau

